

MaPrimeRénov' MODE D'EMPLOI

• Quelles sont les étapes pour demander MaPrimeRénov' ?

- Etape 1 : Créez votre compte

- Munissez-vous de votre avis d'imposition
- Connectez-vous sur maprimerenov.gov.fr et suivez les instructions



Le site est parfois annoncé comme « non-sécurisé ». **Pas d'inquiétude**, c'est un problème informatique. En fonction des navigateurs, vous devez cliquer sur « AVANCE » et ensuite « ACCEPTER LE RISQUE ET POURSUIVRE »

- Etape 2 : Déposez votre demande de subvention

- Joindre les **devis** par des entreprises **RGE** (devis non signés au moment de la demande de prime)
- Joindre les **attestations de Certificat d'Economie d'Energie « CEE »** (voir fiche « CEE »)
- Faire **un seul dossier** avec tous les travaux envisagés
- Vous recevez un **mail de confirmation** quand le dossier est bien déposé
- Vous recevez **un 2ème mail** environ 1 à 2 mois plus tard lorsque la subvention est accordée (accord de subvention)



Attention, il est conseillé ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu ce 2ème mail de confirmation

- Etape 3 : Après réception de l'accord de subvention → Signer le devis ou le bon de commande et réalisez les travaux

- Etape 4 : A la fin des travaux

- Lorsque les travaux sont finis, vous retournez sur votre compte maprimerenov.gov.fr,
- Vous joignez la/les factures et votre RIB
- Vous recevez votre prime sur votre compte bancaire.



IL FAUT TOUJOURS FAIRE LES DEMANDES DE SUBVENTION AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX